

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 293 11 mars 1953

n° 293 11

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

11 mars 1953

Numéro JO

n° 5 du 01/04/1953

Date du numéro

1 avril 1953

### TEXTE INTÉGRAL

M. Jean Toussaint, infirmier 10e échelon du Service de Santé, qui a subi avec succès les épreuves du brevet ordinaire d'infirmier et du brevet d'infirmier spécialiste, est reclassé comme suit: Infirmier 11e échelon pour compter du 1er janvier 1952 ; Infirmier 12e échelon pour compter du 1er janvier 1953.